EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du jeudi 22 juin 2023

Direction Administration Générale Culture et Sports - N° 16.05.2023.79

Objet : Coupe du monde de Rugby - Octroi d'une subvention exceptionnelle au C.O.R.E Rugby pour l'organisation d'un évènement -Autorisation

Date de la convocation: 14 juin 2023 Présidence: Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 21 Nombre de votants: 27

PRESENTS:

M. Frédéric MARCHE, Mme Fabienne TELLIEZ, M. David BEAUCOUSIN, Mme Mélanie DELACOUR, M. Fabrice BERTHOU, Mme Hawa HAMIDOU, MM. Rachid ARBI, Jean-David HOUNKPATI, Yaya SARR, Mmes Sylvie OMONT, SALL Coumba, MM. Rosario TARSIA, Philippe LEFEBVRE, Mme Valérie HOULIER, MM. Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE, Mme Sandrine BALEM, M. Marc BOURREAU, Mmes Laetitia LEFEBVRE, Evelyne LERICHE, M. Ibrahim DEM.

POUVOIRS:

Madame Monique COLOMBOTTI a donné pouvoir à Monsieur Fabrice BERTHOU. Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Madame Coumba SALL. Madame Alexandra EMERY a donné pouvoir à Monsieur Frédéric LEBALLEUR. Monsieur Guy KIVATA a donné pouvoir à Monsieur Stéphane FAUCHE. Madame Corine PALMENTIER a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MARCHE. Madame Clélia DENOS a donné pouvoir à Monsieur Ibrahim DEM.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean David HOUNKPATI

RAPPORTEUR: Rachid ARBI

VU:

- Le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Le vote du Budget Primitif en séance du Conseil Municipal du 23 mars 2023.
- La demande d'aide financière formulée par le C.O.R.E Rugby par courrier en date du 07 juin 2023.
- L'avis favorable du Groupe Majoritaire du 14 juin 2023.

CONSIDERANT:

La volonté de la municipalité d'accompagner le C.O.R.E Rugby dans l'organisation d'un évènement festif portant sur la projection par retransmission du match d'ouverture France/Nouvelle Zélande, de la coupe du monde de rugby 2023.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Coupe du monde de Rugby - Octroi d'une subvention exceptionnelle au C.O.R.E Rugby pour l'organisation d'un évènement -Autorisation

Pate de transmission de l'acte: 23/06/2023

Date de réception de l'accusé de 23/06/2023

réception :

Numéro de l'acte: 16-05-2023-79 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20230622-16-05-2023-79-DE

Date de décision : 22/06/2023

Acte transmis par: Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte: 7. Finances locales

7.5. Subventions

- La participation escomptée de nombreux cléonnais, l'évènement se produisant pour une partie sur le territoire cléonnais à l'Hippodrome des Brûlins.
- L'implication du club dans la vie cléonnaise à l'occasion d'évènements locaux.
- La participation financière accordée au C.O.R.E Rugby par d'autres villes de l'ex-agglomération d'Elbeuf.

A l'occasion de la coupe du monde de rugby qui se déroulera en France à partir du 8 septembre 2023, le C.O.R.E. Rugby souhaite organiser divers évènements (exposition sur l'histoire du rugby de l'agglomération, rencontres de joueurs de toutes les catégories...) afin de marquer ce temps fort sportif.

Pour la réussite de ces évènements et particulièrement pour celui concernant la projection sur écran géant face à la tribune du champ de course du match d'ouverture France/Nouvelle Zelande, le C.O.R.E. Rugby sollicite les municipalités et divers organismes afin de bénéficier d'un soutien financier.

La Ville désireuse de soutenir cet évènement qui aura lieu le 8 septembre prochain à l'Hippodrome des Brûlins, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle au C.O.R.E Rugby d'un montant de 750 €, lui permettant ainsi la bonne organisation de cette manifestation.

Le Conseil Municipal, après délibération, Et à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 750 € (sept cent cinquante euros) au C.O.R.E Rugby.

DIT que les crédits sont inscrits au BP 2023 - Nature 65748 – Fonction 30

Pour copie conforme,

Cléon, le 22 juin 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE

